



SFDE

Société Française pour le
Droit de l'Environnement

RENCONTRES DOCTORIALES ORGANISÉES PAR LA SFDE

Université Rennes 1

Date : mercredi 9 juin 2021 (matinée)

APPEL À CONTRIBUTIONS :

Date limite d'envoi des propositions : **15 avril 2021**

CONTEXTE SCIENTIFIQUE - APPEL À CONTRIBUTIONS

À l'occasion du colloque annuel 2020 de la SFDE qui se tiendra à Rennes du 9 au 11 juin 2021 sur le thème « Urgences(s) écologique(s) : quelle(s) urgence(s) pour le droit ? », sont organisées des Rencontres doctoriales le 9 juin 2021 (matin) qui seront l'occasion pour les doctorants de différentes universités françaises et étrangères de présenter et de discuter leurs travaux de thèse avec un panel composé de chercheurs spécialistes du droit de l'environnement.

Les doctorants qui souhaitent saisir cette opportunité d'échanges devront soumettre leurs travaux de recherche avant le 15 avril 2021.

MODALITÉS DES RENCONTRES DOCTORIALES

Chacun des doctorants disposera de 15 minutes pour présenter ses travaux devant deux discutants entourés d'un panel de chercheurs spécialistes du droit de l'environnement. Ces derniers seront amenés à poser des questions de méthodologie comme de fond aux doctorants.

Dans ce cadre, discutants comme doctorants s'engagent à suivre les règles de déontologie habituelles à la protection de travaux de recherche.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

L'ensemble des doctorants peut répondre à cet appel à contributions à condition de :

- Préparer une thèse en droit de l'environnement ou en lien avec une problématique juridique liée à l'environnement ;

Les doctorales sont ouvertes à tous les doctorants mais seront retenus en priorité les candidats déjà inscrits en thèse depuis au moins un an.

MODALITÉ DE PARTICIPATION À L'APPEL À CONTRIBUTIONS

Les propositions de communications sont attendues **avant le 15 avril 2021** :

● 8 pages maximum en format Word Times New Roman 12 interligne simple sont attendues pour les besoins de l'évaluation comportant :

- Le titre complet du sujet de thèse ;
- Le nom du directeur de thèse ;
- La date d'inscription en thèse ;
- Un exposé sommaire de ce travail, à savoir une présentation rapide de la problématique et de ce que vous souhaitez démontrer, le cas échéant des conclusions intermédiaires (en fonction évidemment de l'avancée de votre travail : par exemple, si vous êtes plutôt en début de thèse n'hésitez pas à faire part de vos questionnements encore pendants).
- accompagné d'un plan général (2 pages maximum)
- et d'une courte de bibliographie (1 page maximum).

● La proposition doit être accompagnée d'un court CV (2 pages maximum).

Les propositions devront être envoyées avant le 15 avril 2021 à : laurence.renard@unistra.fr

Les propositions seront évaluées par un comité scientifique co-présidé par Marie-Pierre Camproux Duffrène, Professeure de droit privé à l'Université de Strasbourg, et Pascale Steichen, Professeure de droit privé à l'Université Côte d'Azur, suivant les critères suivants :

- travaux relevant en priorité du droit de l'environnement
- qualité de la problématique ;
- qualité méthodologique ;
- organisation du discours (plan) ;
- qualité du contenu.

Une attestation de participation pourra être délivrée sur demande.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

PRISE EN CHARGE DES FRAIS

Pour les conditions de prise en charge des frais de mission (déplacement, logement, repas), il est recommandé aux doctorants de s'adresser à leurs unités de recherche de rattachement et ED. La SFDE prend en charge la nuitée d'hôtel la veille, le 8 juin.

CALENDRIER

Envoi des propositions de communications : avant le 15 avril 2021.

Décision du Comité scientifique : le 15 mai 2021 au plus tard.

Rencontres doctorales : le 9 juin 2021.

COMITÉ D'ORGANISATION :

- Les membres du comité scientifique
- Laurence RENARD, SFDE

Contact : Laurence RENARD : Tel. 03.68.85.87.83 / Courriel : laurence.renard@unistra.fr

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21